

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Union Internationale de Banques UIB

Siège social :65, Avenue Habib Bourguiba -1082 Tunis -

L'Union Internationale de Banques publie ci-dessous ses indicateurs d'activité trimestriels pour le 4^{ème} trimestre 2010.

(en milliers de dinars)					
	Du 01/10/2010 Au 31/12/2010	Du 01/10/2009 Au 31/12/2009	Au 31/12/2010	Au 31/12/2009	%
1 Produits d'exploitation bancaires répartis en :	49 955	42 795	183 663	157 149	16,87%
- Intérêts	37 872	33 655	135 459	116 404	16,37%
- Commissions en produits	9 609	7 427	37 009	31 698	16,76%
- Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	2 474	1 713	11 195	9 047	23,74%
2 Charges d'exploitation bancaires réparties en :	17 311	14 059	61 512	51 917	18,48%
- Intérêts encourus	16 557	13 212	58 389	49 200	18,68%
- Commissions encourues	754	847	3 123	2 717	14,94%
3 Produit net bancaire	32 644	28 736	122 151	105 232	16,08%
4 Autres produits d'exploitation	-18	24	65	174	
5 Charges opératoires dont :	18 196	16 872	68 568	67 180	2,07%
- Frais de personnel (1)	13 434	13 135	50 382	50 993	-1,20%
- Charges générales d'exploitation(1)	4 762	3 737	18 186	16 187	12,35%
6 Structure du portefeuille :					
- Portefeuille-titres Commercial	-	-	3 000	3 000	0,00%
- Portefeuille titres d'investissement	-	-	56 180	65 153	-13,77%
7 Encours des crédits	-	-	2 299 206	1 884 088	22,03%
8 Encours des dépôts dont :	-	-	2 246 140	2 006 152	11,96%
- Dépôts à vue (2)	-	-	718 258	644 827	11,39%
- Dépôts d'épargne	-	-	726 632	666 185	9,07%
9 Emprunts et ressources spéciales	-	-	238 495	247 546	-3,66%
10 Capitaux propres (3)	-	-	79 724	79 560	0,21%

(1) Les charges opératoires ont été retraités pour les besoins de la comparabilité,

(2) Les dépôts à vue au 31/12/2009 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité,

(3) Les capitaux propres au 31/12/2010 sont présentés compte non tenu du résultat de la période,

COMMENTAIRES / INDICATEURS D'ACTIVITE AU 31 DECEMBRE 2010

1- BASES RETENUES POUR L' ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels de la banque, arrêtés au 31 décembre 2010, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements de crédit.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 PRISE EN COMPTE DES INTERETS ET AGIOS

Les intérêts et agios courus et non encore encaissés à la date de l'arrêté sont comptabilisés parmi les produits lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou encore les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 31/12/2010, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date du 31/12/2010.

2-2 PORTEFEUILLE TITRES D'INVESTISSEMENT

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation, des fonds gérés par la SICAR de l'UIB, des BTA et des Obligations.

Ces titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. L'encours des titres de participation est présenté net de provisions. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.

2-3 EVALUATION DES AVOIRS ET DETTES EN DEVISES

Les avoirs et les dettes libellés en devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen virements des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

2-4 JUSTIFICATIONS DES ESTIMATIONS RETENUES POUR LA DETERMINATION DE CERTAINS INDICATEURS

L'abonnement des comptes de charges et de produits a été effectué conformément aux méthodes retenues lors de l'arrêté annuel des états financiers.

3- FAITS MARQUANTS

- L'encours net des crédits à la clientèle a augmenté de **22,03 %** au 31 décembre 2010 (**+415 millions** de dinars).
- L'encours des dépôts a augmenté de **11,96%** au 31 décembre 2010 atteignant un montant de 2 246,1 millions de dinars (**+240 millions** de dinars).
- Le rapport dépôts /crédits est passé de 106 % à 98% au 31/12/2010. Si on ne tient pas compte des crédits adossés à des emprunts obligataires et ou privés totalisant 136 millions de dinars le rapport serait de **103.82%**.
- Les produits d'exploitation bancaire, présentés nets des agios réservés, ont atteint **183,7** millions de dinars au 31/12/2010, soit une progression de **26,5** millions de dinars représentant une évolution de **16,87 %** par rapport à décembre 2009.
- Le Produit Net Bancaire a atteint **122,2** millions de dinars au 31/12/2010 contre **105,2** millions de dinars au 31/12/2009, soit une progression de **16,9** millions de dinars représentant une évolution de **16,08%**.

- Les frais de personnel ont atteint **50,4** millions de dinars au 31/12/2010 contre **51** millions de dinars au 31 décembre 2009 ; soit **une baisse** de **1,2%**.
- Les charges générales d'exploitation, ont atteint un montant de **18,2** millions de dinars, soit une hausse de **12,35 %** par rapport à 2009. Si l'on ne tient pas compte des charges non récurrentes l'évolution serait de **7,18%**.
- Les charges opératoires (frais de personnel et charges générales d'exploitation) ont atteint **68,6** millions de dinars contre **67,2** millions de dinars au 31/12/2009 soit une évolution de **2,07%**.
- Le RBE a atteint **48,5** millions de dinars contre **34,1 millions de dinars** soit une augmentation de **42,3%**.
- Le coefficient d'exploitation s'établit à **56,2%** contre **63,8%** au 31/12/2009.

4- CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION.

- L'UIB dispose d'un plan de continuité d'activité qui permet la continuité de l'exploitation de la banque dans des conditions normales.
- Le système d'information centralisé fait l'objet des sauvegardes quotidiennes et aucune perte de donnée n'a été constatée.
- Une cellule de crise a été mise en place
- Les agences rendues inopérantes par les événements ont été déplacées (personnel et équipements) au sein de l'agence la plus proche géographiquement.
- Les retraits et versements espèces « déplacés » se font franco de commission.
- Un plan d'action visant la réparation des dégâts subis par certaines de nos agences a été, d'ores et déjà, élaboré en vue d'être déployé dans les plus brefs délais.